Des députées de la majorité accusées d’avoir rédigé de fausses lettres de menaces

27/03/2023 à 18h02



Vendredi, deux députées de la majorité avaient relayé sur Twitter des courriers d’insultes, d’intimidations et de menaces de mort visant notamment leurs enfants.

Ce week-end, elles ont été accusées à tort sur les réseaux sociaux d’avoir écrit elles-mêmes ces lettres de menace.

Des accusations qui ne tiennent

pas, dont Marie Lebec s’est expliquée.

www.tf1info.fr

(…) Mais sur les réseaux sociaux, une rumeur prend rapidement de l’ampleur. En examinant les deux documents, de très nombreuses personnes remarquent que les deux lettres sont en fait les deux faces d’une même feuille. En transparence, on distingue très clairement, sur le document mis en ligne par Aurore Bergé, des caractères de la lettre partagée par Marie Lebec.

Il n’en faut pas plus pour que les internautes partagent leur soupçon, voire (le plus souvent) des accusations de mise en scène. Emerge ainsi la théorie que les deux députées ont créé un faux document pour nourrir un contre-feu dans le cadre de la violente répression du mouvement d’opposition au passage en force de la réforme des retraites.

> *Le procédé est honteux, @MarieLebec78 et @auroreberge ont utilisé la même écriture et surtout la même feuille recto-verso pour écrire leurs fausses menaces et ainsi se positionner en victimes*
>
> *En attendant, ce sont les Français qui subissent la réforme et les #ViolencesPolicières pic.twitter.com/LWZGZ1G9fC*
>
> *— Babar le Rhinocéros (@Babar_le_Rhino) March 25, 2023*

> *Je ne dis pas que ce sont des fakes et que les députés macronistes sont tellement stupides qu’ils ont pris la même feuille sans doute au cours d’une réunion de crise pour s’auto-menacer et attirer l’attention sur cela plutôt que sur les manifestations maaaaais… https://t.co/sVFW6BZgHi*

> *pic.twitter.com/L7OUyJEzKr*
>
> *— Jimmy (@JimmyDeuxFois__) March 25, 2023*

Or, de fait, les deux photos sont bien les deux faces d'une même lettre. Ce qui n'est en rien la preuve d'une manipulation. Il suffit en effet de regarder un peu le contenu des textes. Ainsi, les menaces adressées à Marie Lebec le sont sur le mode du tutoiement. A l'inverse, les propos visant Aurore Bergé ne lui sont pas adressés directement (l'auteur utilisant *«elle»,* et non plus *«tu»,* pour l'évoquer). Enfin, la fin du document les prend à partie toutes les deux, l'auteur menaçant : *«Prenez garde.»*

Pas la première fois

Contactée par *CheckNews,* Marie Lebec explique avoir reçu une lettre le vendredi matin, à sa permanence de députée. Le recto la mentionnait, le verso parlait d'Aurore Bergé : *«La première page était sur moi, la seconde était sur elle. En allant porter plainte l'après-midi, j'ai dû donner son numéro et évidemment la prévenir qu'elle était dans la lettre.»* Après quoi Aurore Bergé a également tweeté les menaces la concernant, sans préciser qu'elles provenaient de la lettre adressée à sa collègue. Marie Lebec précise : *«Je n'ai pas publié la partie la concernant par respect. On ne s'est pas concertées* [pour publier sur Twitter, ndlr], *mais oui, c'est la même lettre.»* L'élue précise ne pas avoir jugé utile de publier la fin du passage la concernant qui mentionnait les villes de sa circonscription, sa fille et son mari. De son côté, Aurore Bergé n'a pas répondu à nos sollicitations.

Libération